



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

crédit

Question écrite n° 1231

Texte de la question

Mme Arlette Grosskost souhaite interpeller Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur la situation des familles surendettées à cause des crédits renouvelables. Elle souhaiterait savoir s'il pourrait être envisageable que les assurances souscrites par les emprunteurs au moment de la signature du contrat couvrent un maximum de risques : décès, santé, mais aussi chômage, diminution de revenus ou encore changement de situation familiale.

Données clés

Auteur : [Mme Arlette Grosskost](#)

Circonscription : Haut-Rhin (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1231

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juillet 2007, page 4950

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)